efficace et fiable

Préface des fiches de données de sécurité

Date d'émission 28.03.2006
remplace toutes les versions précédentes

Dénomination commerciale :	NIMROD 25 EC
Design Code	A10814A
AGI Code	0106150
Dénomination commerciale de MSDS: Version/Date	NIMROD 25 EC **FddS R-10828.DPD_NPF, Edition révisée no 2, Remplace la fiche: 9.1.2005**

Fournisseur	Maag Agro, Syngenta Agro AG CH-8157 Dielsdorf Suisse Téléphone siège social +41 44 855 88 11 Télécopie siège social +41 44 855 87 13
Information sur le produit	Téléphone (heures de bureau) +41 44 855 88 11
Numéro d'urgence	**145** ou 044/ 251 51 51 Centre d'information toxicologique en cas d'intoxications, 0044 1484 538 444 (Syngenta, anglais) 0033 611 073 281 (SGS, français) pour d'autres cas d'urgence
Producteur	Makhteshim Chemical Works Ltd. PO Box 60 Beer Sheva 84100 Israel

MAKHTESHIM CHEMICAL WORKS LTD.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 de 5 Edition révisée n° : 2 Date : 4/8/2005 Remplace la fiche : 9/1/2005
	NIMROD 25 EC	R-10828. DPD_NPF

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : NIMROD 25 EC
Description : sans NPE
Usage : Fongicide
Identification de la société : Makhteshim Chemical Works Ltd.
PO Box 60
Beer Sheva 84100 Israel.
Fax : +972-8-6296848
N° de téléphone en cas d'urgence : 972-3-6106666 No d'enregistrement: 36789

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance		Valeur(s)	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Bupirimate	:	25 %	41483-43-6	255-391-2	-----	R43 N; R51-53
Alcool-n-butylique	:	30 %	71-36-3	200-751-6	603-004-00-6	R10 Xn; R22 R67 Xi; R37/38-41
Kérosène : distillats légers, hydrotraités	:	10 %	64742-47-8	265-149-8	649-422-00-2	Xn; R65
CaABS/n-Butanol	:	3 %	-----	-----	-----	R10 R67 Xi; R38-41
Solvesso 150	:	env. 20 %	64742-94-5	265-198-5	-----	Xn; R65

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques pour la santé : Inflammable
Irritant pour la peau.
Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers soins
Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Maintenir la victime au chaud et au repos. Consulter un médecin en cas de troubles.
Ingestion : Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement .
Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin en cas de troubles.
Contact avec les yeux : Consulter un ophtalmologiste immédiatement.
Rincer à l'eau immédiatement et abondamment en maintenant la paupière bien ouverte .
A l'intention du médecin : Traiter en fonction des symptômes et apporter des soins. Administrer du charbon actif.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Inflammable . En cas de petits feux : poudre chimique sèche , dioxyde de carbone , mousse .
Pour des incendies étendus: mousse antialcool , brouillard d'eau , Vaporisation d'eau .

Procédures spéciales : Lutter contre les incendies depuis un endroit protégé . Endiguer les eaux d'extinction d'incendie pour un traitement ultérieur.

Risques particuliers : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses , dioxyde de carbone , monoxyde de carbone , oxyde de soufre , oxydes de nitrogène .

Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Equipement de protection respiratoire approprié.

Précautions pour l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets . Si le produit a contaminé les eaux de surface, informer les autorités compétentes. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Mesures après fuite / épandage : Absorber dans du sable ou un autre matériel inerte . Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
En cas de déversement important: Rassembler et enfermer autant de liquide répandu que possible. Endiguer le produit répandu avec du matériel absorbant ou étanche comme du sable ou de l'argile en vue d'une élimination ultérieure.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/ fumées/aérosols . Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation . Bien se laver les mains après manipulation .

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. et chaleur . Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux . Protéger du gel.

Emballage : Fûts avec doublure en polyéthylène.
Bouteilles en polyéthylène avec extrusion en couches multiples .

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Hygiène industrielle : Les locaux où ces matières sont stockées ou utilisées devraient être munis d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité . Bien se laver les mains après manipulation . Lavez les vêtements avant réutilisation.

Limites d'exposition professionnelle

VLT : (USA) Aucune donnée disponible. (Solvesso 150)
OEL=50 ppm (Solvesso 150)

VLT-STEL [ppm] : 50 (15 min, n-Butanol)

8 Heures TWA [mg/m3] : 10 (Bupirimate)

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Pendant les pulvérisations porter un appareil respiratoire approprié.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié et des bottes résistantes aux produits chimiques .

- Protection des mains : Porter des gants appropriés.

MAKHTESHIM CHEMICAL WORKS LTD.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 de 5 Edition révisée n° : 2 Date : 4/8/2005 Remplace la fiche : 9/1/2005
	NIMROD 25 EC	R-10828. DPD_NPF

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	: Clair - Liquide
Couleur	: Ambre / Orange
Odeur	: Aromatique
pH	: 7.22
T° d'ébullition finale [°C]	: 128°C
Densité	: 0.92 g/cm3
Point d'éclair [°C]	: 340 40 (Coupe fermée)
Limites d'explosivité	: Non explosif

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité physico-chimique	: Stable dans des conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	: Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. dioxyde de carbone , monoxyde de carbone , oxydes de nitrogène , oxyde de soufre .
Réactions dangereuses	: Aucun connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: > 4000
Admin.cutanée(rat) DL50 [mg/kg]	: > 3000
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: > 5.3
Irritation de la peau (lapin)	: Irritant
Irritation des yeux (lapin)	: Non irritant
Sensibilisation par contact avec la peau	: Test de maximisation sur cobaye: Non sensibilisant
Effets cancérogènes	: Non cancérigène
Effets mutagènes	: Non mutagène
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Non tératogène lors d'expériences effectuées sur des animaux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

CL50-96 Hrs - Truite arc-en-ciel [mg/l]	: 6.2
CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: 11.9
72 H-EbC50- Algae [mg/l]	: 4.9
72 H-ErC50- Algae [mg/l]	: 7.5
DL50 - Koi japonais [mg/kg]	: > 5000 Bupirimate Technical
Abeilles DL50 [µg/Bee]	: >105.8 (oral) >100

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- **No ONU** : 1993
- **Nom propre d'envoi** : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (aliphatic alcohols, benzenoid hydrocarbons)
- **Groupe d'emballage** : III
- **Classe** : 3
- **I.D. n° :** : 30
- **IMDG-Pollution marine** : Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification : Ce produit est étiqueté à titre provisoire par le fournisseur conformément à sa compréhension des règlements de l'UE

Symbole(s)

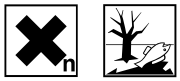

: Xn: Nocif.
N: Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s) R : R10 - Inflammable.
R38 - Irritant pour la peau.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Phrase(s) S : S02 - Conserver hors de portée des enfants.
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Aucun(e).

Texte des phrases R du chapitre 2 : *R10 - Inflammable.*
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38 - Irritant pour la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Date d'impression : 30/11/2005

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Makhteshim Chemical Works Ltd.
PO Box 60 Beer Sheva 84100 Israel. Fax : +972-8-6296848

MAKHTESHIM CHEMICAL WORKS LTD.	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 de 5
		Edition révisée n° : 2
		Date : 4/8/2005
		Remplace la fiche : 9/1/2005
NIMROD 25 EC		R-10828. DPD_NPF

Fin du document

Makhteshim Chemical Works Ltd.
PO Box 60 Beer Sheva 84100 Israel. Fax : +972-8-6296848